L'AIDE SANTÉ POUR LES ALTERNANTS DU RÉSEAU CERFRANCE

UN COUP DE POUCE POUR FINANCER VOS DÉPENSES DE SANTÉ !

Initiée par les partenaires sociaux du réseau CERFRANCE, l'Aide Santé Alternant CERFRANCE est gérée par AGRICA PRÉVOYANCE.

Découvrez **l'Aide Santé Alternant CERFRANCE !** en vidéo en scannant le QR code ou sur groupagrica.com

AGRICA PRÉVOYANCE
Proches par nature, engagés à vos côtés

AGRICA PRÉVOYANCE - www.groupagrica.com - représente CCPMA PRÉVOYANCE (SIRET 401 679 840 00033), institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale - Membre du GIE AGRICA GESTION (RCS Paris n°493 373 682) - située au 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont le siège est établi au 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09

Crédit photo image : iStock | Créateur : Monkeybusinessimages